



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 2028 du 12 NOVEMBRE 2025

Le Chef de l'État a présidé un Conseil des Ministres

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a présidé ce mercredi 12 novembre 2025, au Palais de la Présidence de la République, un Conseil des Ministres.

Ce Conseil, qui intervient après la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle qui s'est tenue le samedi 25 octobre dernier, a été l'occasion pour le Premier Ministre, M. Robert Beugré MAMBÉ, d'exprimer, au nom du Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, et de l'ensemble des membres du Gouvernement, ses vives admirations et ses chaleureuses félicitations au Chef de l'État, S.E.M Alassane OUATTARA, déclaré élu, au 1^{er} tour, par le Conseil Constitutionnel en sa séance délibérative du 04 novembre 2025.

Pour le Chef du Gouvernement, en acceptant de répondre positivement à l'appel pressant du peuple ivoirien, le Président de la République a démontré, une fois de plus, son amour profond pour notre pays et un sens élevé de l'État, en même temps qu'il a fait montre d'un sacrifice immense pour préserver la stabilité, la paix et pour poursuivre le développement.

Il a ajouté que la victoire éclatante du Président Alassane OUATTARA est l'expression éloquent et manifeste de l'adhésion du peuple ivoirien à sa politique, sa vision et son leadership.

Le Premier Ministre a souligné que les rencontres avec les populations, lors de la campagne électorale, ont permis de mieux identifier leurs attentes et besoins, et de les intégrer dans les priorités du Plan National de Développement (PND 2026- 2030) en cours de finalisation.

Il a relevé le privilège, la fierté et la joie qui sont les leurs de travailler aux côtés du Chef de l'État, et réitéré leur engagement à continuer de promouvoir ses orientations pour la Grandeur de notre Nation.

Le Président de la République a, pour sa part, indiqué que les résultats de l'élection présidentielle traduisent la confiance et le soutien du peuple ivoirien à l'action

collective, tout en ajoutant qu'il accueille la décision de ses compatriotes de lui renouveler leur confiance, avec beaucoup d'humilité et une profonde reconnaissance.

A cet égard, il a tenu à adresser ses sincères remerciements aux différents acteurs et entités pour leur contribution remarquable à cette belle victoire, et a souligné que le respect des dispositions constitutionnelles renforce davantage la crédibilité de nos Institutions et l'ancrage de notre démocratie.

Le Chef de l'État a toutefois fait remarquer qu'en dépit des efforts d'encadrement et de sensibilisation qui ont été menés, des pertes en vies humaines ont été malheureusement enregistrées. C'est pourquoi, tout en s'inclinant devant la mémoire des compatriotes qui ont tragiquement perdu la vie, il a relevé que ces pertes en vies humaines, qui sont de trop, nous rappellent combien la paix et la cohésion nationale demeurent des biens précieux qu'il nous appartient à tous de préserver.

Aussi, a-t-il tenu à adresser ses sincères condoléances, ainsi que celles de la Nation, à toutes les familles endeuillées, et a annoncé l'ouverture d'enquêtes afin de faire la lumière sur ces drames et situer les responsabilités.

Par ailleurs, le Président de la République a affirmé que la victoire à l'élection présidentielle du 25 octobre dernier, au-delà des résultats remarquables engrangés ces quatorzes (14) dernières années, est avant tout, celle du peuple ivoirien, qui a exprimé avec responsabilité et une très grande maturité, son choix pour la démocratie, la paix et la stabilité, ainsi que sa volonté de continuer de participer à la construction d'une Grande Côte d'Ivoire, prospère et solidaire.

Le Chef de l'État a dit avoir pris note de l'engagement du Premier Ministre à conduire très rapidement les travaux de finalisation du Programme National de Développement (PND 2026-2030), en procédant à la prise en compte des attentes nouvelles exprimées par les populations à la faveur de la campagne électorale. Dans la même veine, il lui a demandé de mettre en place un système dynamique et permanent, pour l'actualisation régulière des réalisations du Gouvernement.

Après avoir donné quelques orientations au Premier Ministre et au Gouvernement, le Président de la République s'est engagé à continuer d'être le Président de tous les Ivoiriens, garant de la cohésion sociale et pleinement au service de l'intérêt général.

Pour terminer, il a invité chaque Ministre à redoubler d'engagement, de rigueur et de solidarité, pour que, unis dans la même volonté de servir, ils puissent répondre pleinement aux attentes légitimes des concitoyens, tout en faisant en sorte que chaque décision, chaque action et chaque réussite de ce nouveau mandat, soit un pas de plus vers l'idéal que nous portons, à savoir : Une Grande Nation, ambitieuse et solidaire.

Notons qu'au terme du Conseil des Ministres, le Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, M. Amadou COULIBALY, a animé un point de Presse duquel l'on retiendra que le Conseil a adopté des décrets relatifs à la construction de 4 Centrales solaires dans les Régions du Gontougo, du Poro et du Bafing.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Eric DRO DIOMANDE,

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci